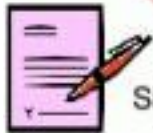


Le rosé voit rouge

L'union Européenne s'apprête à autoriser
l'élaboration de vins rosés à partir
de vins blancs et de vins rouges

Couper
n'est pas
Rosé
.com



Signer la pétition

Le vin rosé :
spécificité d'élaboration
spécificité de goût



Les médias se sont faits l'écho d'une bataille qui se déroule dans les couloirs de Bruxelles à propos de l'autorisation qui sera bientôt faite aux producteurs de vins de créer du vin rosé à partir d'un mélange de vin blanc et de vin rouge. Actuellement, le vin rosé est tiré de raison rouge et [c'est un mode de vinification](#) particulier qui le rend rosé. Longtemps décrié, le vin rosé a aujourd'hui le vent en poupe et est devenu une boisson tendance grâce à un marketing intensif et une amélioration notable de la qualité de sa production. Il représente 8,5% du marché du vin. La France en est le premier pays producteur et consommateur. D'où l'enjeu du débat sur le coupage pour le vin rosé.

La décision européenne date de janvier 2009. A l'époque, elle passe quasiment inaperçue. La France vote pour dans le cadre du comité de gestion qui prépare cette nouvelle réglementation. La proximité de la mise en pratique de cette décision et des élections européennes viennent de mettre le feu aux poudres. Un peu à la manière des producteurs de lait qui mettent à profit le scrutin européen pour manifester leur mécontentement et tenter d'arracher quelques subsides supplémentaires, les producteurs de rosé se sont soudainement réveillés.

Sur son site internet, l' [e comité des producteurs](#) présente ainsi sa pétition contre la mesure. « Couper n'est pas rosé. L'Union européenne s'apprête à autoriser l'élaboration de vins rosés à partir de vins blancs et rouges ». Le motif est louable, mais la mauvaise foi est ici évidente. Cela fait deux ans que la décision est prise. C'est son application qui est imminente. [L'Express s'interroge d'ailleurs dans un article consacré à cette question](#) si le rosé ne va devenir l'équivalent du plombier polonais lors de la campagne du referendum de 2005 sur le traité constitutionnel européen. Avant que l'on ne se rende compte qu'il manquait plus de 6.000 plombiers en France pour assurer les besoins de notre pays et que les polonais qui immigraient dans notre pays étaient loin d'être tous des pros du tuyau.

Le CEEV recrute le négociateur français

Cette décision du parlement doit beaucoup à un lobby implanté à Bruxelles : le [CEEV](#) pour Comité Européen des Entreprises Vins. Celui-ci soutient la proposition de la Commission : « le CEEV exprime son ferme soutien aux orientations dans le projet de règlement concernant les pratiques œnologiques dans son ensemble, afin de poursuivre les efforts visant à assurer une

plus grande compétitivité de notre filière tout en promouvant l'excellence dans la qualité des Vins européens ».

Et pour cause, il en est le principal instigateur. Ce comité est composé de 22 membres qui représentent les gros producteurs de vins et spiritueux de leurs pays.

Il vient d'ailleurs de recruter Sylvain Naulin en tant que secrétaire général. Ce même [Sylvain Naulin](#) qui était il y a quelques mois encore, en janvier en tout cas, « chargé de mission au bureau du vin de la Direction Générale des Politiques Agricoles, Agroalimentaires et des Territoires du ministère de l'Agriculture ». A ce titre, il était chargé des négociations côté français sur l'OCM vin. Au service de Michel Barnier, aujourd'hui candidat aux élections européennes et opposé à cette modification. Ces réflexions sur le marché du vin ne datent pas d'hier. Leur accélération montre le souhait de l'Union européenne de se rapprocher des règles mondiales en la matière.

Cette affaire est suivie de près par les politiques, en particulier [Libertas](#) qui en a fait l'un de ses thèmes de campagne et le centre de l'un de ses spots de campagne (au passage ce détournement d'images semble totalement illégal), dont on peut désapprouver le contenu mais pas la qualité technique. Jugez plutôt.

[dailymotion]http://www.dailymotion.com/video/x970m8_bond-victime-du-rose-cuvee-bullocra_news[/dailymotion]

[Maj 8 juin 2009. Le projet européen sur le vin coupé est remis aux calendes grecques.](#)

Maj 9 juin 2009. Enquête dans les Echos, [Comment le lobby français a gagné la bataille du rosé ?](#)